



COLLÈGE – PROVIDENCE
HERVE

Herve, le 6 mai 2020

Avenue Reine Astrid, 9
4650 HERVE

☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37

Site : www.cph-herve.be

Courriel : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Votre enfant termine sa deuxième année d'enseignement secondaire. Durant celle-ci, il a suivi une grille-horaire comportant une activité complémentaire à 4 heures ou deux activités à deux heures.

Pour aborder la 3e année, chaque élève va devoir préciser davantage le type de formation vers lequel il s'oriente. Les aptitudes, les intérêts, les éventuels projets d'avenir, probablement imprécis, doivent entrer en ligne de compte dans les décisions que vous allez prendre avec votre enfant.

Pour vous aider à les cerner, nous vous adressons les fascicules indiquant les différentes possibilités de formation que vous proposent l'Institut de la Providence et le Collège Royal Marie-Thérèse, nos deux écoles partenaires.

Pour vous renseigner davantage encore, nous vous invitons à consulter le site de notre école. Vous y découvrirez à l'onglet « Orientation vers le 2^e degré » le memento rédigé par le PMS que chaque élève a déjà reçu, les fascicules ci-joints ainsi que des capsules vidéo présentant les options du second degré de nos écoles partenaires. Attention, ces dernières ne seront accessibles qu'à partir du 1 juin. De plus, vous aurez aussi la possibilité de poser des questions aux adresses ci-dessous en fonction des choix envisagés.

Pour les options relevant de l'enseignement technique de transition, technique de qualification et du professionnel (Institut de la Providence) :

direction@iph-herve.be

Pour les options relevant de l'enseignement général (Collège Royal Marie-Thérèse) :

direction@crmt-herve.be

Ensuite, il s'agira de fixer le choix de votre enfant en complétant le document de pré-choix qui vous sera envoyé par mail le mardi 2 juin et que nous vous demanderons de compléter pour le vendredi 12 juin au plus tard.

Si vous ne receviez pas ce courriel, nous vous invitons à prendre contact avec notre secrétariat au 087/674075 dès le mercredi 3 juin.

Enfin, à la lumière de l'avis du Conseil de classe qui vous sera communiqué dans le bulletin de fin d'année, nous vous demanderons de compléter un document officiel d'inscription dans l'année supérieure.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et nous vous prions de croire, chers Parents, à notre entier dévouement.

Geneviève STEPHANY et Bernard SERVAIS
Directeurs

